

ANNEXE 3:
Document de Programme

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)

RÉSUMÉ DU PROGRAMME³

(A mettre en ligne sur le site du FCP)

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	PNUD	Domaine Prioritaire:	Sécurité et Stabilité		
Autorité(s) nationale(s):	Directeur de Cabinet à la Présidence en charge de la Défense				
Numéro du Programme:	3				
Nom du Programme:	Réforme du secteur de la sécurité en Union des Comores				
Budget Total:	USD 2 300 000				
Zone d'intervention:	Tout le territoire national				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:	02/11/09				
Durée du Programme:	24 mois	Date de démarrage:	Décembre 2009	Date de clôture:	Décembre 2011
Description du Programme:	Le présent projet de réforme du secteur de la sécurité en Union des Comores répond à un besoin urgent dans ce domaine de disposer d'une direction stratégique renforcée, d'une politique nationale partagée et de capacités opérationnelles modernisées afin de consolider la paix civile et la stabilité des institutions, au profit d'une population de plus en plus méfiante vis-à-vis des forces de sécurité.				
Objectif global de consolidation de la paix:	L'objectif global du présent projet est la consolidation de la paix aux Comores, de l'unité nationale et de la sécurité des comoriens et comoriennes.				
Objectifs immédiats:	L'objectif immédiat consiste à doter l'Union des Comores d'une politique nationale de sécurité et de forces de sécurité modernisées capables d'assurer la sécurité de ses citoyens.				
Résultats et activités clefs:	Les résultats attendus de ce projet sont : Le renforcement de la gouvernance de la sécurité ; la prolifération des armes à feu prévenue et contrôlée par la sécurisation des infrastructures militaires et les dépôts d'armes ; la formation du personnel des forces de sécurité ;				

³ Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

	<p>l'organisation et l'analyse de l'information relative à la sécurité améliorée au sein de la Direction Nationale de la Documentation et de la Protection de l'Etat (DNDPE) ; et enfin, la création d'une Unité de Surveillance des frontières et de la sécurité civile (USFSC). Pour aboutir à ces résultats, seront entreprises des activités relatives à la contribution à l'élaboration d'une vision et d'une politique nationales de sécurité ; la revitalisation de la plateforme nationale de formation des membres des forces de sécurité ; la sécurisation des infrastructures militaires et de dépôts d'armes ; le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de documentation et information de l'Etat ; et enfin, la création d'un service de surveillance des frontières maritimes et de protection civile.</p>
<p>Approvisionnement:</p>	<p>Infrastructures : Réhabilitation des dépôts d'armes, d'un quartier général à Anjouan, d'une centrale de communication, infrastructures sanitaires, toitures, dortoirs, réfectoires, électricité... Transport : véhicules, bateaux, Autres : Mobiliers, Matériel informatique, carburant, bureautique</p>